



CHS-CT du 22/04/2021
Groupe de travail du 8/04/2021

UNE PLONGEE DANS LA VRAIE VIE...

Ce CHS-CT, encore une fois très très dense, nous laisse un goût très amer...

Un évènement dramatique s'est produit à l'INSEE, on nous affirme sans vergogne que le travail, qui représente plus ou moins un tiers de notre vie quotidienne, n'aurait aucun impact sur ce genre d'évènements.

Nous sommes en crise depuis plus d'un an maintenant, et le travail a été et reste très fortement impacté par cette crise : le confinement, la mise en place précipitée et forcée du télétravail dans les services, sans préparation ni pour les agents ni pour les encadrants.

Quand va-t-on mesurer son impact psychologique sur les agents ? Sur les cadres ? Quels sont les moyens donnés par l'administration aux acteurs sociaux pour répondre à la détresse parfois silencieuse de certains agents ?

Et comment peut-on affirmer, alors-même que le drame vient de se dérouler, alors même que la famille se trouve en grande détresse, dans la douleur, que le travail n'a rien à voir dans ce genre d'acte désespéré ?

A ce jour, la demande de CHS-CT exceptionnel concernant cet acte-là en particulier nous a été refusée par le directeur de l'INSEE et le président du CHS-CT Moselle.

Les organisations syndicales se sont posé la question de poursuivre ou non l'ordre du jour du CHS-CT : nous avons choisi de rester, car malgré tout, les services continuent à fonctionner tant bien que mal. Nous n'avons pas lu la déclaration liminaire que nous avons préparée, nous vous invitons à la lire sur le site fo dgfip Moselle.

POINT D'ÉTAPE SUR LA SITUATION DE LA TRÉSORERIE DE SARREBOURG

Petit rappel : la situation de Sarrebourg, comme de bien d'autres services à la DDFIP, est catastrophique. Manque d'effectif, surcharge de travail liée au transfert de services dans le cadre du NRP (voir registre santé sécurité sur Ulysse et nos précédents comptes-rendus). L'audit, diligenté par le directeur, a pris fin le 15 avril, et un plan d'action va être mis en œuvre par les responsables dans les semaines qui suivent. Le directeur s'est engagé à suivre la situation par quinzaine.

Un point positif : le transfert de la trésorerie de Sud Saulnois, initialement prévu le 1^{er} septembre 2021, est finalement repoussé au 1^{er} septembre 2022. Bien que fermement opposés au NRP, nous sommes satisfaits d'avoir été entendus. Le bien être des agents primera toujours sur nos revendications.

Nous suivrons également les évolutions, et gardons contact avec les agents de la trésorerie.

POINT D'ACTUALITÉ SUR LA CRISE SANITAIRE

Le nombre de cas covid est stable dans toutes les directions.

Les équipements de protection (gel, masque, plexi etc) sont suffisants dans les stocks.

Le nombre de télétravailleurs est en légère hausse, mais sur un nombre réduit de jours (notamment à la Douane).

La DDFIP a mis en place une opération de rappels téléphoniques des agents éloignés depuis plusieurs mois de leur lieu de travail (c'est à dire à 100 % en télétravail ou en ASA), en collaboration avec les chefs de service.

Pour FO Finances, cette opération est essentielle, et doit être menée dans toutes les directions de façon régulière par les acteurs sociaux, externes aux services pour permettre une liberté de paroles de la part des agents.

La vaccination des personnels à risque (agents en contact avec le public : accueil, brigade de surveillance...) est-elle prévue ? A ce jour, seule la Douane a mis en place une campagne de vaccination pour les agents des brigades de surveillance, âgés de plus de 55 ans.. Pour les autres, il faudra se débrouiller par soi-même...

NOTE D'ORIENTATION MINISTÉRIELLE 2021

La note d'orientation ministérielle santé, sécurité et conditions de travail 2021 présente les principes de l'activité :

- consolider le démarche de prévention : évaluer les risques pour les prévenir, s'appuyer sur l'expertise des acteurs de prévention, former à la prévention des risques professionnels.
- placer l'organisation du travail au coeur de la prévention
- prévenir les risques liés au télétravail : prendre en compte les conditions de travail dans les projets, mobiliser le dispositif de veille et de soutien

Sur cette note, un point a particulièrement attiré l'attention de FO Finances : la lutte contre les violences sexistes et sexuelles – tolérance 0 !

FO Finances a demandé au président du CHS-CT Moselle de prendre l'engagement de faire une opération de communication à la DDFIP Moselle sur ce sujet très sensible.

Notre administration est essentiellement composée de femmes. Les mentalités ont fortement évolué ces 10 dernières années : ce qui pouvait paraître acceptable il y a 10 ou 15 ans ne l'est plus aujourd'hui.

Une formation-information aussi bien envers les harcelé(es) qu'envers les harceleurs(euses) doit être menée pour que les mentalités évoluent.

Le président est prêt à réfléchir en fonction des outils dont dispose l'administration.

Les agents qui se sentent victimes doivent se signaler et signaler les faits, qui ne sont jamais anodins. Pour une femme, se voir complimenter sur la longueur de la jupe ou la taille du décolleté n'est jamais anodin...

Pour la douane, il est précisé que les cadres supérieurs et les cadres intermédiaires de la DI ont suivi depuis deux ans une formation à la lutte contre le harcèlement, et que la DI est précurseur en France auprès de RH4. Suite à la demande de FO, il est précisé que ces formations vont être dès à présent déclinées auprès des autres personnels sur plusieurs années, comme ce fut le cas pour les formations à la déontologie.

LA RÉORGANISATION DU CENTRE STATISTIQUE DE METZ

Nouvelle réorganisation des équipes Ecmoss (Enquête sur le Coût de la Main-d'Oeuvre et la Structure des Salaires)

Après trois réunions avec les équipes Ecmoss, il a été décidé en réunion le 5 février 2021 de retenir l'organisation qui répond au mieux aux attentes des agents et aux réalisations attendues des travaux Ecmoss.

Pour chaque métier, un socle serait commun à tous les agents Ecmoss puis compte tenu de la taille de l'équipe, certains postes reposeraient sur des fonctions demandant une certaine spécification ou technicité. • Pilotes (B*) • Responsable fonctionnel B* (de sous-processus) • Gestionnaire expert B • Gestionnaire B ou C

(B*=B expérimentés)

L'organisation du travail des équipes Ecmoss serait modifiée puisque les équipes vont passer d'une organisation pyramidale à une organisation en mode projet, plus souple et plus agile. La nouvelle organisation du travail donnerait plus de visibilité aux compétences attendues sur certains postes plus techniques : maîtrise des outils bureautiques Calc, utilisation de R, etc. La continuité des travaux serait assurée par un socle commun d'activités à tous les agents de l'équipe (brique de base). Des spécialisations seraient alors proposées aux nouveaux gestionnaires, ainsi qu'un parcours au sein de la sphère Ecmoss.

Mise en œuvre de la nouvelle organisation de l'équipe Ecmoss à compter du 01 septembre 2021 et préparation d'une évaluation du fonctionnement un an après (afin de mettre en œuvre certains ajustements si besoin)

Pôle Sirene associations :

Après quatre années de montée en charge, le Pôle Sirène Associations peut désormais développer son expertise et investir dans des opérations d'amélioration du répertoire. Il s'agit alors de sécuriser la production d'expertise afin qu'au minimum deux personnes soient en capacité de les prendre en charge. C'est pourquoi, sur les deux années à venir, le CSSL envisage de remplacer certains postes de gestionnaires par des postes de gestionnaires experts pour les activités suivantes :•traitement des opérations qualité a minima (actuellement pris en charge uniquement par l'expert qualité•codification et traitement des contestations APE (actuellement pris en charge uniquement par l'expert APE)•réfèrent du pôle Insee contact et plus généralement pour la communication externe (fonction à mettre en place en 2022)

Installation de l'activité contentieux : création de l'unité « contentieux&RGPD »

De septembre 2020 à août 2021, une mission de préfiguration du contentieux a été conduite par un cadre A et un cadre B. Après une première phase d'appropriation de la matière « contentieux » réussie, un fonctionnement standard de la mission est envisagé afin de maîtriser les procédures, notamment par l'organisation de la prochaine commission du comité du contentieux prévue en juin 2021.

À compter du 1er septembre 2021, un cadre A assurerait le secrétariat du contentieux avec l'appui d'un cadre B expert contentieux. Ces deux agents seraient affectés dans la nouvelle unité « contentieux&RGPD », qui serait rattachée à la cheffe du CSSL.

FICHE D'IMPACT SUR LA RÉORGANISATION DE L'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE DES USAGERS À LA DDFIP MOSELLE

Le moins que l'on puisse dire est que la fiche d'impact ne comporte...aucun impact sur les agents !

La réorganisation de l'accueil téléphonique a, au contraire, vocation à améliorer les conditions de travail des agents d'accueil...Donc que des avantages, réjouissons-nous !

Dans cette fiche, il est mentionné le succès de l'accueil téléphonique de la campagne déclarative 2020...Mais en 2020, toutes les équipes disponibles avaient été sollicitées puisque en confinement et pas en mission prioritaire ! Donc, oui, les usagers ne pouvaient être que satisfaits d'avoir été rappelés sous 48h alors qu'ils pensaient que nous étions fermés !

La DDFIP compare ce qui l'arrange : 2020, année particulière ! 2019 : pas de statistiques téléphoniques pour d'obscures raisons techniques...ni de stats sur les e-contacts, pour encore d'obscures raisons...

Et on nous dit quand même que la fréquentation de l'accueil physique a baissé (certainement, dans la mesure où certains centres sont fermés), le nombre d'appels téléphoniques n'a qu'un impact mesuré sur les SIP. Les équipes de gestion du SIP de Metz-Nord Ouest ne sont pas sollicitées et peuvent vaquer à leurs occupations habituelles (sic), et les SIP extérieurs ne « donnent » que moins d' 1 agent (en moyenne) pour assurer le rappel téléphonique . Le nombre d'appels pour le numéro national est aussi en baisse...Selon le président du CHS-CT, par ailleurs DDFIP, un nouveau cap pourrait avoir été franchi sur la baisse continue ces dernières années de la fréquentation des usagers.

Mais une question se pose : où sont donc passés tous les usagers ? Mystère...

En tout cas, cette nouvelle organisation est « économe en moyens»...

Mais de quoi se plaint-on alors ? Les agents concernés apprécieront...

AVANCEMENT DES TRAVAUX DE L'ANCIENNE GARE

La livraison des locaux de l'ancienne gare est prévue pour le mois d'octobre.

Les agents de l'INSEE et du CSRH vont pouvoir s'installer dans des nouveaux locaux.

Après des années de retard, des millions d'euros dépensés pour cette rénovation, il était temps !

Espérons que d'autres aléas ou paramètres ne viendront pas à nouveau bloquer la machine !

INSTALLATION D'UNE BORNE WI-FI DANS LES CFP DE THIONVILLE, SAINT-AVOLD, SARREBOURG ET HAYANGE

Ces installations ne préfigurent rien de bon...

Qui dit borne, dit espace mutualisé, et donc potentiellement espaces de co-working...

Mais à quel public sont destinées ces bornes wi-fi ? Selon la direction, seuls les agents nomades (huissiers, auditeurs etc) devraient s'en servir dans un premier temps. Et quel sera le deuxième temps ?

Un bureau partagé entre plusieurs collègues ?

FO Finances sera bien entendu attentif à l'utilisation de ces « espaces » ...

RAPPORT DE VISITE DE L'ISST (INSPECTEUR SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL) AU CFP DE ST-AVOLD ET A LA TRESORERIE HOSPITALIERE

Dans ces 2 CFP, il ressort un point commun : la méconnaissance du texte autorisant une pause (avec des règles bien précises) dans le port du masque.

Pour les agents, le port du masque, pourtant nécessaire à la lutte contre la propagation du virus, ajouté à une ambiance générale morose, devient de plus en plus pénible (bureau, rue) .

FO Finances a demandé à ce que le message sur ce point précis soit relayé à tous les agents pour la parfaite information de ceux-ci. Certains points importants impactant directement la vie quotidienne des agents doivent être mis en lumière par rapport aux autres (nombreux) messages reçus.

Concernant les guides-fils/serre-fils : avec la mise en place du télétravail, il est difficile de savoir qui est au bureau et qui ne l'est pas. Seuls les chefs de services ont cette vision globale. Mais que se passe-t-il lorsque le chef de service est lui-même en télétravail, et que l'alarme se déclenche ?

Pour la Douane, le système informatique de suivis des présences (type « pointeuse ») permet la visibilité des agents présents au bureau, notamment au niveau de la DI, qui peut s'assurer en un temps rapide, de la présence de tel agent dans tel service, sur l'ensemble du bâtiment.

Pour la DDFIP, cet outil n'existe pas...En cas de déclenchement de l'alarme, comment alors s'assurer que tout le monde est sorti ? Sur ce point, pas de réponse de la DDFIP...

ANNOTATIONS DES REGISTRES SST

Les principales annotations concernent le ménage et l'accueil.

Sur l'accueil : nous saluons le témoignage d'un collègue de SIP qui, par la véracité de ses propos, démontre toute l'incohérence d'une organisation faite sans concertation avec les agents de terrain, quel que soit le grade d'ailleurs ! Le DDFIP n'avait pas fini de tout lire au moment de cette séance...Il est vrai que le collègue parle de la vraie vie...

Sur le ménage : un nouveau prestataire sera en place en mai...Quelles conséquences pour le ménage ? Nous verrons...

FO Finances a demandé un renforcement du nettoyage des locaux recevant du public.

LES FICHES DE SIGNALEMENT

FO Finances a souligné que les fiches de signalement rédigées concernaient toutes des insultes ou incivilités par la messagerie sécurisée ou la BALF.

FO Finances a demandé qu'un rappel soit fait aux agents, en particulier en cette période de campagne déclarative pour la DDFIP, sur la nécessaire saisine d'une fiche de signalement en cas d'agression quelle qu'elle soit, et de quelque manière qu'elle soit.

Le président a accédé à notre demande.

QUESTIONS DIVERSES

Où en est-on sur la sécurisation des agents d'accueil de la cité administrative de Metz : ce sujet doit être formalisé bientôt avec le secrétariat général de la préfecture (gestionnaire de la cité).

Pour le moment, est évoqué une demande de devis pour un vigile qui serait posté à l'accueil, l'ouverture d'un accès à la trésorerie Amendes par le côté de la cité pour éviter la circulation des usagers dans les couloirs, et la fermeture des accès couloir (accès par un badge) afin de séparer les bureaux des usagers.

Malgré les difficultés de dialogue avec les différentes directions, les incompréhensions entre les personnels de terrain et les directions, FO Finances continuera à informer, accompagner et soutenir les personnels dans leurs difficultés quotidiennes